

Sandrine Charrier
Secrétaire nationale
Jean-François Dejourns
Groupe philosophie du SNES-FSU

à Madame la Présidente du Conseil supérieur des programmes,
à Messieurs les copilotes du groupe d'experts,

Objet : précisions suite à nos échanges du 20 mars sur les programmes de philosophie des séries générales et technologiques.

Madame la Présidente et Messieurs les copilotes du groupe d'experts,

Le SNES-FSU souhaiterait préciser les points suivants :

1) Programme de la voie générale

Nous regrettons le retrait des notions de travail (dans le champ de l'anthropologie), de bonheur (dans le champ politique et surtout moral) et d'inconscient (dans le champ du sujet et de l'intersubjectivité). Si la métaphysique est une composante légitime du programme, doit-on en faire un champ à part entière, a fortiori en tant que perspective de travail sur le désir ? Nous avons bien compris la nécessité de réduire l'étendue du programme actuel, préoccupation que nous partageons, mais il nous semble que ces notions ne seront pas avantageusement remplacées par les nouvelles propositions qui nous ont été présentées le 20 mars (et dont certaines sont en partie redondantes : « l'idée de Dieu » et « la religion » ou encore, « la liberté » et « la responsabilité »...).

2) Programme des séries technologiques

Le programme des séries technologiques ne peut raisonnablement dépasser les six notions, si l'on veut que ces élèves puissent réellement produire en fin d'année une réflexion personnelle et critique élémentaire. Aussi, un programme resserré sur trois champs nous semblerait plus indiqué. Dans cette perspective, il nous semble difficile de réduire la réflexion sur la technique au seul champ de l'épistémologie. Les notions de bonheur, de liberté, de croyance, de vérité, de technique et de justice, nous semblent être particulièrement recommandées.

3) Statut des nouveaux champs et des couplages de notions

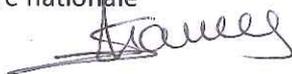
Nous saluons la volonté de distinguer les notions des champs du programme - qui deviennent des « domaines de travail » -, ce qui devrait lever toute ambiguïté dans l'élaboration des futurs sujets du baccalauréat. Les couplages de notions doivent quant à eux, ou disparaître, ou orienter explicitement les sujets du baccalauréat.

4) Consultation de la profession

Enfin, nous pensons qu'une consultation académique des professeurs de philosophie, dans un cadre institutionnel, serait souhaitable tant sur les nouveaux programmes que sur les épreuves du baccalauréat. Il nous semble que la période la plus propice serait celle qui précède l'écrit de philosophie, soit entre mai et juin.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente et Messieurs les copilotes du groupe d'experts, l'expression de nos salutations respectueuses.

Sandrine Charrier
Secrétaire nationale



Jean-François Dejourns
Groupe philosophie du SNES-FSU